



CSA-R TERRE

Comité Social d'Administration de Réseau TERRE du 17 juin 2025

Le CSA de réseau de l'armée de Terre s'est réuni, le 17 juin 2025, sous la présidence du Général du Peyroux, adjoint au DRH de l'Armée de Terre (AT) en présence du Général de La Chapelle.

FO Défense était représentée par Mme Véronique OLLIERO, M. Garlonn DOUMONT et M. Yann PIANELLI.

Après lecture des déclarations liminaires, l'administration a apporté quelques éclaircissements :

Le Général du Peyroux a souligné qu'il est important que le personnel civil soit entendu et investi : « nous avons une mission commune, face à la situation internationale, un impératif collectif, une conscience collective ».

FO Défense a évoqué le souhait d'une prochaine participation au CSA Terre du CEMAT ainsi que du nouveau DRH-MD.

Plusieurs points ont été abordés :

■ La transformation de l'AT :

L'enjeu est important car le système doit être capable de s'adapter au plus vite, ne serait-ce que pour la gestion du personnel civil et militaire (expérimentation en cours avec les ELGA pour le PM). Une attention particulière sera surtout portée sur l'accompagnement et le « changement substantiel » des postes. Les Autorités Territoriales d'Emploi (ATE) vont être sollicitées, voire même sur-sollicitées afin que ce basculement et cet accompagnement soient efficace.

BUT : face aux transformations, il faut continuer à adapter et à optimiser le système.

■ Le recrutement :

Il faut pousser les agents à passer des concours, car « la capacité à faire évoluer les gens », a été à maintes reprises répétée. « Il faut plus voir une évaluation des potentiels professionnels plutôt qu'une récompense pour le travail accompli ».

Il faut se concerter avec les employeurs pour bien :

- évaluer leurs besoins et repérer les zones à risques ;
- Identifier et capter la ressource,
- repérer les poches d'agents avec les GS, « civilianisation » commentaire.

L'administration s'interroge encore pour savoir :

- Comment recruter de nouveaux agents ?
- Comment gérer la réserve opérationnelle ?
- Comment intégrer les compétences extérieures ?

Le but étant de redynamiser et adapter l'AT. La réforme de l'AT reste un enjeu majeur face aux contextes à venir.

FO Défense pose la question :
Comment faire pour y parvenir quand les agents ne veulent pas intégrer ces équipes ?



Les GSC retiennent leurs agents sans leur proposer des compensations pour y arriver.

Les apprentis :

Il existe un partenariat avec une « école pilote » dans le but de les recruter sous statut militaire.

FO Défense revendique la même démarche pour le recrutement de personnel civil.

■ Adaptation des outils RH

OBJECTIF : garder les bons gestionnaires du personnel civil.

Suite aux déclarations liminaires des OS, le directeur adjoint est « frappé » par le ressenti du personnel civil : le manque de considération, sujet que les organisations syndicales, sans se concerter, ont abordé. Cela démontre bien que ce sujet, lors des séminaires des chefs de corps, doit encore être approfondi.

FO Défense remarque que les résultats du rapport sur le moral ne sont jamais communiqués. Ce manque de considération est aussi ressenti lors des questions où peu de personnels se sentent concernés (logement, compétences...).

Lors du prochain questionnaire, il serait judicieux de poser la question suivante : Comment avez-vous vécu et ressenti cette Transformation ?

Car n'oublions pas que cette manœuvre de Transformation est déjà lancée depuis 2023.

■ Réorganisation des BDD :

Une nouvelle cartographie nous a été présentée et sera à l'ordre du jour du prochain CSA Ministériel.

Les objectifs de cette nouvelle cartographie sont multiples :

- clarifier le rôle (en double emploi) des chefs militaires (opérationnel et soutien) pour mieux répondre aux enjeux actuels, marqués par une situation géopolitique tendue et une transformation portée par l'Union européenne ;

- adapter les structures RH et organisationnelles aux besoins opérationnels dans un contexte exigeant, notamment en améliorant la réactivité face à d'éventuels conflits ;

- renforcer les capacités de montée en puissance des forces avec des délais de réponse raccourcis, garantissant une couverture opérationnelle sur tout le territoire.

Conclusion

Un CSA de Réseau Terre riche en annonces.

De nombreuses interrogations subsistent sans réponse sur les prises en compte du volet RH des agents concernés par la transformation de l'armée de Terre.

FO Défense restera vigilante notamment sur l'impact de la nouvelle cartographie des bases de défense. Enfin, en ce qui concerne la répartition des sièges au CSA de la nouvelle BdD, il est essentiel de s'assurer que les résultats des élections professionnelles de 2022 soient pleinement pris en compte.

Paris, le 17 juin 2025

